

“Les câblos devraient enfin accepter la concurrence...”

■ Le patron de Mobistar salue le travail mené, jusqu'ici, par les différents régulateurs.

La “montée” de Mobistar, et d'éventuels autres opérateurs alternatifs, sur le câble belge se précise. La semaine dernière, le régulateur fédéral des télécommunications (IBPT) a rendu un “projet de décision” clarifiant les conditions tarifaires de cette montée (LLB, 28/5). L'IBPT a revu en nette baisse les “prix de gros” imposés aux câblo-opérateurs (Telenet, Brutélé/Voo, Numericable) pour qu'un opérateur alternatif puisse accéder à leurs réseaux pour commercialiser des offres conjointes (Internet à haut débit, télé numérique et téléphonie).

Mais le processus n'est pas encore arrivé à son terme. Mobistar – qui est le candidat numéro 1 à cette montée sur le câble – reste très prudent sur l'issue du processus d'ouverture du câble. Une consultation publique a été lancée par l'IBPT. Elle se clôturera le 26 juin. A notre connaissance, les régulateurs flamand (VRM) et germanophone (Medienrat) ont déjà remis leurs recommandations, et elles sont parfaitement en ligne avec le projet de décision de l'IBPT. Du côté francophone, on attend que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) se prononce. Le point est à l'ordre du jour, ce jeudi, de son Collège d'autorisation et de contrôle.

Contacté hier par “La Libre”, le patron de Mobistar, Jean-Marc Harion, nous disait espérer que “le CSA s'alignera sur les trois autres régulateurs dans l'intérêt des consommateurs”, afin que ceux-ci puissent bénéficier des mêmes conditions

selon qu'ils se trouvent en Flandre, en Fédération Wallonie-Bruxelles ou en Communauté germanophone.

“On saute les haies une par une”

Une fois que les régulateurs se seront prononcés, les acteurs du marché auront aussi leur mot à dire. Ensuite, le tout sera envoyé à la Commission européenne afin que les conditions de prix puissent être définitivement entérinées par les régulateurs. *“Pour le moment, nous regardons tout ça avec intérêt, mais aussi prudence, souligne Jean-Marc Harion. Les propositions des régulateurs vont dans le bon sens, même s'il y a encore un certain nombre de choses qui nous étonnent, comme la prise en compte des coûts de contenus ou une sous-valorisation de certains services dans le calcul des prix de gros. Mais les avancées sont réelles.”*

Le patron de Mobistar redoute-t-il une ultime offensive des câblos auprès des régulateurs? *“Il faudrait qu'ils s'habituent à vivre dans un marché concurrentiel. Je ne vois pas très bien les arguments qu'ils vont pouvoir encore trouver pour se plaindre!”* Pour Jean-Marc Harion, les recommandations de l'IBPT ne sont qu'un *“strict minimum par rapport à ce qui peut être la rentabilité d'un opérateur alternatif, compte tenu des charges à supporter pour se lancer sur le câble.”*

Pour le patron de Mobistar, il est encore prématuré de dire quand l'opérateur se lancera sur le câble. *“Un certain nombre de haies doivent encore être franchies. On les saute une par une. Mais notre ambition reste bien de nous lancer cette année.”*

Pierre-François Lovens

“Les propositions des régulateurs sont un strict minimum.”

JEAN-MARC HARION
CEO de Mobistar